

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat  
**Titre :** Pour des conventions avec les institutions culturelles, dès CHF 100'000.- de subvention  
**Initiant-e(-s) :** Pauline BLANC Laisser vide

---

**Une soixantaine d'institutions culturelles perçoit des subventions du service de la culture de plus de CHF 100'000.-. Toutes n'ont pas de convention signée avec la Ville. Le présent postulat a pour but d'uniformiser cet élément.**

En préambule, il convient de souligner que l'offre culturelle lausannoise contribue grandement au rayonnement de la Ville. Les institutions culturelles lausannoises sont primordiales pour le développement de la capitale vaudoise et il est évident que l'on doit les soutenir, cela passe notamment par des subventions.

Le montant total des subventions octroyées par le service de la culture aux institutions culturelles représente plus de 53 millions de francs. Selon le budget 2023, une soixantaine d'institutions perçoit des subventions de plus de CHF 100'000.-. Toutes n'ont néanmoins pas de convention signée avec la Ville.

Une convention a pour avantage de fournir une sécurité à la Ville et aux institutions culturelles. Il apparaît opportun qu'un tel acte soit établi dès CHF 100'000.- de subvention, eu égard en particulier au nombre d'institutions culturelles concernées et au montant de la subvention.

La Ville a d'ores et déjà exprimé ce souhait avec comme objectif que toutes les conventions soient signées en 2021. Or, en 2023, cela n'est toujours pas le cas. Le présent postulat a donc pour but de rappeler cet engagement et de faire un point de situation.

**Conclusions :**

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Signer de manière systématique une convention avec l'institution culturelle concernée, dès CHF 100'000.- de subvention.

Faire un point de situation sur le nombre d'insitutions percevant une subvention de plus CHF 100'000.- et ayant signé une convention

---

Lausanne, le 18 janvier 2023  
vide

Laisser



**Signataire(s) :**  
Laisser vide

---

# Conseil communal de Lausanne

---

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :  
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*